



BULLETIN D'ENGAGEMENT 2018

Le 8 Avril 2018



Si vous voulez participer au "Trophée de Saint-Chéron" vous êtes priés de renvoyer avant le **05/03/2018** ce bulletin dûment rempli (pour apparaître dans notre programme) et un chèque de **40€** à l'ordre du **"Moto-Club de Saint-Chéron"**

Bulletin et chèque(s) à envoyer à l'adresse suivante :
Mme GIRARD Catherine
5 Rue Aristide Briand, 91530 Saint-Chéron
Pour tous renseignements, Mme GIRARD Catherine au : 06.12.41.09.73

La liste des engagés sera consultable à partir du 20/03/2018 sur le site internet du M.C. Saint-Chéron